



Problème de détournements de fond sarl

Par **Zitoune201**, le **04/03/2014** à **15:27**

Bonjour ,

Je vous explique mon cas , j ai ouvert une sarl avec un associe en décembre 2004 , donc je suis le gérant a 51% des part de la société ,

Après avoir lancer l entreprise je suis partis travailler a l étranger laissant mon associer gérer seul l entreprise .

C est la que les choses ce gâtants !!

8mois après mon départ (2005) je n arrive plus avoir de nouvelles de mon associe ! En fessant quelque recherche je découvre qu'il a quitter le local commercial et que la sarl ne fonctionne plus.

Depuis la société est en activité mais ne génère aucun coût ou acun gains (comme fermer)

J ai reçus il y a 2 semaine une courrier de l huissier concernant cette société car mon associe a fais un trou dans la caisse de 6000€ et les 4000€ de capital sont partis également soit un trou de 10 000€ -

Forcément impossibles de joindre mon (associe)

Mais l huissier lui me demande de rembourser la banque ...

Il est vrais que je me suis pas occuper de cette entreprise car j ai travailler a l étranger durant tous ce temps !!!

Ma question est comment je peux me retournée contre mon associe qui a détournée l argent et qu'elle sont les action a présent car je suis dans le flou total...

Merci